

Environnement (Nicole Bouchard)

Fondation Bel Environ : le rapport financier de 2018 a été présenté. Encore cette année, le comité va confectionner et vendre des beignes au sirop d'érable pour amasser des fonds. Le sirop d'érable est en partie commandité par les producteurs locaux.

Culture (Nicole Bouchard)

TCCC : Nicole invite la population à visionner le vidéo promotionnel sur la page Facebook de la municipalité. Aussi, il y aura un 5 à 7, le 29 juin pour le lancement du concours « partage ta culture ». Plus de détails à venir

Développement local, régional et touristique (M. Roy)

Rien à signaler.

Église

Brunch de Pâques – la vente de billet est commencée. Célébration de la parole à 10h30. Le traiteur sera l'Épervier.

Puisque la municipalité sera propriétaire du presbytère, il est question de permettre sa location pour héberger des stagiaires étrangers pour quelques semaines. Le conseil devra discuter des tarifs.

Réseau routier (Benoit Lavoie)

Rencontre avec l'inspecteur. On commence à prévoir les travaux pour cet été.

Famille et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Politique familiale et des aînés : réunion avec la MRC. Nouvelle personne nommée pour diriger le projet. Consultation publique le 2 avril

Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Rien à signaler

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

L'agrandissement des bureaux de la régie des déchets – budget insuffisant en fonction des offres reçues.

Loisirs (Caroline Lemire)

Réunion des loisirs : bel accueil, équipe dynamique. Idées bien accueillies. Retour sur les activités de février, qui ont été rentables.

CORRESPONDANCE

19-04-57 Correspondance aux archives

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff,
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales, suivant les règles prévues au calendrier de conservation en vigueur:

- MRC : communiqués;
- UQM : communiqués;

- MMQ – assurance cyber risques
- invitation ACS+ - Compton 8 avril - PEPINES
- Colloque CAMF
- Rapport d’insp. des infrastructures sous responsabilité partagée
- demande de révision du rôle d’évaluation reçue

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

FINANCES

19-04-58 Rapport financier au 31 mars 2019

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 31 mars 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU que ce conseil en accepte le dépôt.

	Fonds d’administration	Fonds de roulement
Solde de départ	288 625.26	17 689,47
Déboursé de mars	31 563.12	
Revenus de mars	155 469,71	
Solde à la Caisse	412 531,85	
Chèques en circulation	23 847,83	
Solde réel	388 684.02	17 689,47

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

19-04-59 Présentation des comptes au 31 mars 2019

Ayant tous pris connaissance de la liste des comptes à payer au 31 mars 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoît Lavoie

IL EST RÉSOLU que ce conseil approuve les dépenses présentées par la secrétaire-trésorière et en autorise le paiement pour un montant total de 7 538.36 et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune d’elle, sous réserve des crédits disponible. De plus, le conseil entérine la liste des paiement émis en mars 2019, pour un montant total de 39 964.01\$.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

DÉCISIONS

19-04-60 Reddition de Comptes 2018 – Programme d’aide à la voirie locale (pav-erl) - coûts véridiques

Considérant que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports (MTMDET) a versé une compensation de 70 048.00 \$ pour l’entretien du réseau routier local pour l’année civile 2018;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que la reddition de compte a été remplacée par un questionnaire dans le rapport financier 2018;

Considérant que les frais encourus admissibles au Programme d'aide à la voirie locale (PAV-ERL) sont de 79 773,86 \$ en dépenses de fonctionnement et de 0,00 \$ en dépenses d'investissement;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que la Municipalité d'East Hereford atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-04-61 Fête des voisins 2019

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité contribue à la Fête de Voisins pour un montant de 1 000.00\$;
- 2) que la fête soit organisée par le comité famille et que la date soit le 8 juin 2019;
- 3) d'engager le crédit de 1 000.00 \$ pour cette activité, sous réserve des crédits disponibles;
- 4) de requérir le paiement de la contribution, sur réception des factures déposées à la municipalité, par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-04-62 Conseil Sport Loisir Estrie

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité d'East Hereford renouvelle son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie;
- 2) que la directrice générale Janik Branchaud soit autorisée à compléter le formulaire d'adhésion en ligne et à engager le crédit de 70.00\$ pour cette adhésion, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la contribution par la secrétaire-trésorière;
- 4) que Marie-Ève Breton et Caroline Lemire soit désignées à titre de représentantes de la municipalité pour participer aux activités corporatives et y exercer le droit de parole et de vote de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-04-63 Formation par Infotech

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU

- 1) que la secrétaire-trésorière assiste à la formation donnée par Infotech en lien avec le logiciel Sygem qui aura lieu le 14 mai 2019, au coût de 225\$ plus taxes.

- 2) de compléter le formulaire d'inscription et de l'acheminer à Infotech;
- 3) d'engager le crédit de 245.00 \$ pour cette formation, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la formation par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-04-64 Invitation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

1) que la directrice générale et le conseiller aux transports Benoit Lavoie assistent à la rencontre organisée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant la présentation de la programmation des chantiers routiers 2019-2021 pour le territoire de la MRC de Coaticook. Cette présentation aura lieu dans les locaux de la MRC de Coaticook. Aucun coût n'est lié à cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-04-65 Rémunération de l'inspecteur de voirie

ATTENDU que l'inspecteur de voirie doit figurer dans le livre de paye de la municipalité afin que les assurances de la municipalité couvrent les actes et les gestes commis lorsqu'il est en fonction, pour la responsabilité civile.

ATTENDU que l'inspecteur de voirie est à notre service depuis un (1) an.

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU

- 1) d'ajouter monsieur René Jubinville dans le livre de paye de la municipalité et ainsi prélever les déductions à la source et contribuer pour la portion employeur aux différentes cotisations imposées par la loi;
- 2) d'augmenter le taux horaire de l'inspecteur de 1.00 \$ / heure, pour un total de 18.00 \$ / heure pour ses heures travaillées à titre d'inspecteur de voirie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-04-66 régie intermunicipale de gestions des déchets de la région de Coaticook

ATTENDU que la municipalité est membre de la régie intermunicipale de gestion des déchets de la région de Coaticook;

ATTENDU que la régie a adopté le règlement d'emprunt #2019-001 pour un montant de 535 000.00\$ remboursable sur une période de 25 ans ayant pour but de payer les coûts reliés à l'agrandissement des bureau administratifs et du garage;

ATTENDU que les membres de la régie doivent approuver ledit règlement d'emprunt afin que celui-ci soit valide;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU que la municipalité approuve le règlement d'emprunt #2019-001 adopté par la régie intermunicipale de gestion des déchets de la région de Coaticook en date du 13 mars 2019

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-04-67 La marche d'Autisme Estrie et l'initiative citoyenne

ATTENDU que la municipalité d'East Hereford est sensible à la cause de l'autisme;

ATTENDU que madame Annie Lareau, citoyenne d'East Hereford et bénévole au comité des loisirs a entrepris de former une équipe pour participer à la marche pour Autisme-Estrie;

ATTENDU que le coût pour participer à la marche est de 300.00 \$ par équipe;

ATTENDU que le comité des Loisirs d'East Hereford a accepté de commanditer l'équipe pour un montant de 200.00\$

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité d'East Hereford contribue pour le montant manquant, soit 100.00\$ afin que les personnes qui iront marcher n'ait pas à déboursier.
- 2) d'engager le crédit de 100.00\$ pour cette activité sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la contribution par la secrétaire-trésorière
- 4) que Marie-Ève Breton et Anick-Nadia Gauthier Arbour y soient désignées à titre de représentantes de la municipalité pour participer à cette activité afin de compléter l'équipe de marcheurs formée par Annie Lareau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-04-68 Rapport annuel en sécurité incendie – 2018

ATTENDU que dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, un rapport annuel doit être produit permettant ainsi de documenter et d'établir les statistiques en incendie sur le territoire, en conformité avec l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q., c. S-3.4);

ATTENDU que le conseil de la Municipalité d'East Hereford prend en compte le rapport annuel pour l'année 2018 de la MRC de Coaticook tel qu'adopté par la MRC en mars dernier et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU que les municipalités locales doivent aux termes de l'article 34 de la *Loi sur la sécurité incendie* «communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements», communément appelé «DSI» ;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) d'approuver le rapport annuel de la MRC de Coaticook dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie au 31 décembre 2018, tel que présenté ;
- 2) de transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook et au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-04-69 Entretien des terrains municipaux pour l'été 2019

ATTENDU que Entretien Roger Lanctôt inc. nous a fait parvenir une soumission pour l'entretien des terrains municipaux pour l'année 2019;

ATTENDU que le prix est juste et raisonnable et que l'augmentation est de moins de 1% par rapport à l'an dernier;

POUR CES MOTIFS

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) d'accorder à Entretien Roger Lanctôt inc. le contrat d'entretien des terrains pour l'année 2019;
- 2) d'engager le crédit de la municipalité pour un montant de 32 000.00\$ toutes taxes incluses;
- 3) d'autoriser la secrétaire-trésorière à émettre une série de versement en date du quinze de chaque mois à compter de ce jour et ce jusqu'au 15 octobre 2019, laquelle série de chèques va couvrir le montant en totalité;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-04-70 proposition pour une génératrice pour l'église

ATTENDU que la municipalité a obtenu de la société Les Armatures Coaticook inc., une soumission visant à fournir et installer une génératrice de secours visant à desservir l'église et le presbytère;

ATTENDU que la municipalité a reçu une confirmation de subvention pour une partie seulement du coût des travaux, les autres confirmations sont à venir;

ATTENDU que le prix proposé est juste et raisonnable, mais que certains détails sont par ailleurs manquants, soit le prix du transport et du branchement;

ATTENDU que lors de la soirée du conseil, la municipalité n'avait toujours pas signé les contrats pour devenir propriétaire de l'Église.

POUR CES MOTIFS

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy

APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU de reporter au prochain conseil la décision de donner le contrat ci-haut mentionné, soit lorsque nous serons propriétaire et que tous les éléments seront connus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-04-71 Adoption du règlement 281-19 modifiant le règlement de zonage numéro 195-08 afin de définir et d'autoriser les campings temporaires sous certaines conditions

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie

APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) d'adopter le règlement numéro 281-19 modifiant le règlement de zonage numéro 195-08 afin de définir et d'autoriser les campings temporaires sous certaines conditions;
- 2) de porter ledit règlement au livre des règlements de la Municipalité d'East Hereford;
- 3) de transmettre une copie dudit règlement et de la présente résolution à la MRC de Coaticook pour fins d'obtention d'un certificat de conformité nécessaire à l'entrée en vigueur;
- 4) de transmettre une copie dudit règlement et de la présente résolution à la sûreté du Québec pour fins d'application

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-04-72 Invitation de la Chambre de Commerce

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy

APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) que la mairesse participe à la soirée organisée par la Chambre de Commerce de Coaticook;
- 2) d'engager le crédit de 100.00\$ pour cette activité sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la contribution par la secrétaire-trésorière

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-04-73 Invitation Hydro-Québec

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy

APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

1) que la directrice générale assiste au petit-déjeuner causerie organisé par Hydro-Québec, le 25 avril 2019 à Bromont au cours duquel il sera question des grandes orientations de la société d'état sur notre territoire

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-04-74 invitation à une soirée de Belding-Corticelli;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

1) que la mairesse Marie-Ève Breton et la directrice générale Janik Branchaud assistent à la soirée porte-ouverte de la Belding-Corticelli. Aucun coût n'est relié à cet événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DISPOSITIONS FINALES

19-04-75 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

que la séance ordinaire soit levée à 22h40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Breton, mairesse

Janik Branchaud, sec.-trésorière

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.